

CHARTE RSE

Addon
GROUP

CHARTE RSE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

GROUPE ADDON

1. Préambule

Le Groupe ADDON réunit plusieurs entités engagées dans le domaine de la formation, de l'ingénierie pédagogique et de l'innovation numérique : AELION, LOGYX, LUDWIG et UNLEARN.

Conscient de sa responsabilité économique, sociale et environnementale, le Groupe ADDON inscrit son développement dans une démarche durable, éthique et inclusive. Il considère que la performance ne peut être dissociée de la responsabilité, et que chaque décision doit concilier exigence économique, respect des personnes et impact positif sur la société.

La présente Charte RSE, Éthique et Conformité formalise les engagements du Groupe ADDON et de l'ensemble de ses filiales à agir avec intégrité, équité et transparence. Elle s'applique à tous les collaborateurs, dirigeants, formateurs, sous-traitants et partenaires, et constitue un document de référence commun à l'ensemble du groupe.

Ses objectifs sont :

- d'intégrer la responsabilité sociétale dans la stratégie globale du groupe,
- de promouvoir un comportement éthique et exemplaire,
- de contribuer au développement durable, à l'égalité des chances et à l'inclusion,
- et de garantir la confiance et la transparence dans toutes les relations professionnelles.

2. Gouvernance responsable

La gouvernance du Groupe ADDON repose sur les valeurs de transparence, d'intégrité et de responsabilité. Chaque filiale agit dans le respect d'un cadre commun, défini par la direction du groupe, garantissant la cohérence et la qualité éthique de l'ensemble des activités.

La Direction Générale veille à ce que toutes les décisions stratégiques, commerciales et managériales soient guidées par une logique d'équilibre entre performance, équité et impact durable.

Les principes directeurs sont :

- la transparence dans la conduite des affaires,
- la traçabilité des décisions (Zoho Connect),
- le respect strict des obligations légales et sociales,
- et une communication loyale envers les collaborateurs et les partenaires.

La Responsable RSE du Groupe, Mme Wafaa TOUAIHER, coordonne la politique RSE et éthique à l'échelle de toutes les filiales, en assurant la diffusion d'une culture de responsabilité partagée.



3. Intégrité, transparence et lutte contre la corruption

Le Groupe ADDON s'engage fermement dans la prévention et la lutte contre toute forme de corruption, de fraude, de trafic d'influence, de favoritisme, de blanchiment de capitaux ou de détournement de fonds. Aucune tolérance n'est admise à l'égard de ces pratiques.

Principes généraux : Les collaborateurs, dirigeants et partenaires du Groupe ADDON doivent se conformer aux lois et règlements relatifs à la lutte contre la corruption, en France et à l'international. Chaque décision, acte d'achat, partenariat ou relation commerciale doit être guidé par la loyauté et la recherche de l'intérêt collectif, jamais par un avantage personnel.

Le Groupe ADDON interdit formellement :

- d'offrir, promettre, solliciter ou accepter un avantage, un paiement, un cadeau ou une invitation en échange d'un traitement de faveur ;
- d'utiliser des intermédiaires pour masquer l'origine ou la nature d'un avantage indu ;
- d'effectuer ou de recevoir un paiement non justifié par une prestation réelle ;
- de dissimuler toute opération pouvant porter atteinte à l'intégrité du groupe.

Cadeaux et invitations : Les cadeaux et invitations doivent rester exceptionnels, d'une valeur raisonnable et ne jamais influencer une décision professionnelle. Tout avantage d'une valeur significative ou d'une nature inhabituelle doit être signalé à la Direction avant acceptation.

Conflits d'intérêts : Les collaborateurs doivent éviter toute situation où leur intérêt personnel, familial ou financier pourrait entrer en conflit avec les intérêts du groupe. Toute situation de conflit réel ou potentiel doit être déclarée à la Direction pour évaluation.

Prévention, contrôle et sensibilisation : Le Groupe ADDON met en œuvre une politique de prévention active :

- intégration de clauses anti-corruption dans les contrats,
- contrôle interne régulier des flux financiers et partenariaux,
- sensibilisation des collaborateurs et dirigeants aux risques éthiques,
- mise en place d'une charte anti-corruption spécifique, complémentaire à la présente charte.

Ces mesures visent à protéger le groupe, ses filiales et ses partenaires contre tout risque de dérive ou d'atteinte à son intégrité.

4. Confidentialité, protection des données et respect de la vie privée

Le Groupe ADDON applique strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les législations nationales relatives à la vie privée. Toutes les données collectées par les entités du groupe sont traitées avec rigueur, dans le respect des principes de légitimité, de proportionnalité et de sécurité.

Le groupe s'engage à :

- ne collecter que les données nécessaires,
- protéger ces données contre toute utilisation ou divulgation non autorisée,
- informer les personnes concernées de leurs droits,
- garantir la confidentialité des informations sensibles.

Chaque collaborateur est tenu à une obligation de confidentialité permanente concernant les informations relatives au groupe, à ses clients, stagiaires et partenaires.



5. Respect des droits humains et des personnes

Le Groupe ADDON promeut un environnement de travail fondé sur le respect, la dignité et l'égalité. Il refuse toute forme de discrimination, de harcèlement ou de comportement irrespectueux.

Ses engagements incluent :

- la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- la diversité et l'inclusion dans les équipes et les recrutements,
- la prévention des risques psychosociaux,
- la prise en compte du handicap dans toutes les politiques RH et de formation.

Le Groupe ADDON veille à la sécurité, à la santé mentale et physique, et au bien-être de ses collaborateurs, considérés comme la première richesse du collectif.

6. Responsabilité environnementale

Le Groupe ADDON agit pour réduire l'impact environnemental de ses activités et promouvoir une culture écoresponsable au sein de ses équipes.

Ses principales actions sont :

- le développement de la formation distancielle pour limiter les déplacements,
- la réduction de la consommation de papier et d'énergie,
- le tri sélectif et la réduction des déchets pour ses collaborateurs,
- le recours à une flotte de véhicules hybrides ou électriques 50% du parc à ce jour),
- la sensibilisation interne aux enjeux climatiques (fresques du climat, ateliers environnementaux).

Chaque filiale s'engage à poursuivre ces efforts et à développer des pratiques vertueuses adaptées à ses activités.

7. Engagement sociétal et inclusion

Le Groupe ADDON agit en faveur d'une société plus inclusive, éducative et solidaire. Ses filiales contribuent, chacune à leur échelle, à des initiatives favorisant la cohésion sociale, la formation et la santé.

Les engagements sociétaux du groupe incluent :

- la collaboration avec des entreprises adaptées,
- la promotion du sport et de la culture comme vecteurs d'intégration (Mécénat association Art et Sport,
- des actions de bien-être au travail et de prévention de la sédentarité (Atelier collectif).

Ces actions traduisent la conviction du groupe que la formation est un levier de progrès humain et d'égalité des chances.

8. Relations responsables avec les partenaires et fournisseurs

Le Groupe ADDON établit avec ses partenaires, clients et fournisseurs des relations fondées sur la loyauté, la transparence et le respect mutuel.



Les critères de sélection et d'évaluation reposent sur :

- la conformité légale et sociale,
- la fiabilité et la qualité des prestations,
- le respect des principes d'éthique et de durabilité,
- et la volonté de coopérer dans la durée.

Les contrats conclus intègrent des clauses relatives à la confidentialité et à la conformité légale.

9. Dispositif d'alerte éthique

Tout collaborateur, partenaire ou prestataire du Groupe ADDON peut signaler, en toute bonne foi, un comportement contraire à la loi ou à la présente charte.

Les signalements peuvent être adressés à : alerte@addon-group.fr ou tout autre moyen pour signaler anonymement un danger ou un mal être.

Les alertes sont traitées de manière confidentielle et impartiale par la Direction des Ressources Humaines du groupe. Aucune mesure de représailles ne peut être exercée à l'encontre d'une personne ayant formulé une alerte de bonne foi. Ce dispositif contribue à renforcer la confiance, la prévention et la transparence au sein du groupe.

10. Contrôle, suivi et amélioration continue

Le Groupe ADDON évalue chaque année l'application de ses engagements RSE et éthiques. Ce suivi permet d'assurer la cohérence entre filiales, d'identifier les améliorations possibles et de garantir l'exemplarité du groupe dans la durée.

Les axes de suivi incluent :

- le contrôle interne des pratiques de conformité et d'intégrité,
- la mise à jour régulière des politiques et procédures,
- la sensibilisation continue des collaborateurs,
- et la communication transparente des avancées et résultats RSE (Groupe de travail RSE).

11. Application et portée

La présente charte s'applique à toutes les filiales du Groupe ADDON et à l'ensemble de leurs collaborateurs, dirigeants, prestataires et partenaires. Chaque entité s'engage à en diffuser les principes et à en garantir la bonne application dans son périmètre d'activité.

Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des mesures disciplinaires ou contractuelles. La Direction Générale du Groupe ADDON en assure la supervision et la mise à jour régulière.

Toulouse, le 18/09/2025

La Direction du Groupe ADDON, représentée par Christophe ARASSE
(Applicable à l'ensemble des filiales : AELION, LOGYX, LUDWIG et UNLEARN)

